

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.11 2022 A 20 H 30
EN MAIRIE DE LAMASTRE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte rendu du précédent conseil municipal
- Lecture des décisions
- Décision modificative n° 1 : budget principal
- Cession parcelles AB 530 et 538 p à TRIGANO MDC
- Acquisition 2 parcelles privées chemin des Fauvées (Fontfreyde)
- Demandes de subventions 2023 auprès de l'Etat (D.E.T.R. -Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux/DSIL) et du Département pour les travaux de démolition et réhabilitation des anciens abattoirs, ainsi que l'acquisition de deux défibrillateurs
- Avenant n°1 à la convention de mandat avec le SDEA pour la construction de la salle culturelle, scolaire et associative
- Convention avec le Département et le collège du Vivarais pour la mise à disposition des équipements sportifs
- Forêt communale – projet d'aménagement pour la période 2022-2041
- Extinction de l'éclairage public la nuit
- Tarifs publics locaux 2023
- Tarifs des manifestations sportives (triathlon et ballastine de caractère)
- Part communale eau et assainissement : tarifs 2023
- Tarifs cantines 2023
- Coût de fonctionnement des écoles 2021/2022
- Subventions aux associations sportives lamastroises 2022
- Subvention au COS (Comité des Œuvres Sociales) de Lamastre
- Redistribution de la subvention ACEL aux APEL du collège et de l'école primaire
- Suppression de la régie des amendes de police
- Projet de mise en place d'une fourrière automobile par DSP
- Election au sein de la Commission de Délégation de Service Public
- Modification du règlement de la bibliothèque municipale
- Désherbage à la bibliothèque municipale
- Questions diverses